Université de Montréal

Faculté des arts et des sciences
Département de sciences biologiques

GUIDE DE L'ÉTUDIANT AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Maîtrise en sciences biologiques 2-235-1-0
Doctorat en sciences biologiques 3-235-1-0

ANNÉE ACADÉMIQUE 2018-2019
Mis à jour : novembre 2018

TABLE DES MATIÈRES

Vos personnes-ressources 3

Vos objectifs de formation 4

Nos infrastructures de recherche 5

La structure de votre programme – Exigences réussite 6

Horaire et liste des cours de cycles supérieurs 11

Étapes obligatoires pour les programmes de recherche 13

Accès direct du baccalauréat au doctorat 15

Passage accéléré de la maîtrise au doctorat 15

Le Centre étudiant 16

Inscription 16

Droits de scolarité 16

Courriel UdeM 16

Comité-conseil 17

Examen général de synthèse 20

Avis de dépôt 22

Séminaire de maîtrise 22

Soutenance de thèse 23

Financement des études supérieures 24

En cas de problèmes sérieux 27

Ressources et documents pour les études supérieures 28

VOS PERSONNES RESSOURCES

TECHNICIENNES EN GESTION DES DOSSIERS ÉTUDIANTS (TGDE)

Études supérieures

Annie Aubin
D-219 Pavillon Marie-Victorin
514-343-6111 poste 1205
annie.aubin@umontreal.ca

Premier cycle et bourses

Josée Dodier D-225 Pavillon Marie-Victorin 514-343-6585 josee.dodier.1@umontreal.ca	Meriem Sadok (**bourses**) D-219 Pavillon Marie-Victorin 514-343-6111 poste 1207 meriem.sadok@umontreal.ca

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30.

Pendant la période estivale (juin à août), veuillez prendre note que les bureaux administratifs sont fermés les vendredis.

ADJOINT AU DIRECTEUR POUR LES ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS (RESPONSABLE DE PROGRAMME)

Bernard Angers
Professeur titulaire
F-080 Pavillon Marie-Victorin
514-343-2286
bernard.angers@umontreal.ca

DIRECTEUR DU DÉPARTEMEMT

Daniel Boisclair
Professeur titulaire
D-211-1 Pavillon Marie-Victorin
514-343-6878
daniel.boisclair@umontreal.ca

VOS OBJECTIFS DE FORMATION

Maîtrise (2-235-1-0)

L'objectif principal de la formation à la maîtrise en sciences biologiques est d'amener les étudiants à devenir des acteurs éclairés, compétents et créatifs du processus d'acquisition de connaissances et de recherche au sujet des structures, des fonctions et des interactions biologiques. Les étudiants utiliseront l'approche expérimentale ou comparative pour élucider les mécanismes ou les interrelations qui s'expriment à des échelles spatiales allant de la molécule à la biosphère et à des échelles temporelles allant de l'instantanéité de la transmission synaptique à la lenteur du recyclage des éléments des cycles biogéochimiques. Les étudiants seront amenés à développer leurs compétences techniques, leur sens critique, leur capacité à identifier les implications fondamentales et appliquées de leurs résultats de recherche et leur habileté à communiquer le fruit de leurs travaux.

- **Option recherche en biologie (70)**

L'objectif de la formation offerte par l'option recherche en biologie est d'amener les étudiants à comprendre et appliquer toutes les phases de la méthodologie scientifique dans un champ des sciences biologiques. Sous la supervision d'un directeur de recherche, les étudiants doivent apprendre à repérer la littérature pertinente, à observer, à poser un problème bien défini, à formuler une hypothèse, à effectuer une expérimentation ou une collecte de données appropriées, à analyser les résultats et à en tirer la signification et finalement à rédiger un document scientifique rapportant leurs résultats. La maîtrise de recherche constitue le plus souvent une étape vers les études de 3e cycle.

La maîtrise option recherche en biologie vise en outre à préparer les étudiants au marché du travail en leur donnant les outils et connaissances appropriés dans les domaines théoriques et pratiques de leur sujet de spécialisation. On s'attendra des étudiants qu'ils puissent conduire de la recherche et du développement avec un certain encadrement. Ils devront pouvoir communiquer clairement les résultats de leurs travaux, verbalement et par écrit, avec un minimum de supervision. Autant que possible, la recherche réalisée à la maîtrise devrait mener à la **publication d'un article scientifique** dans une revue spécialisée avec comité de lecture.

- **Option biologie quantitative et computationnelle (71)**

L'objectif de l'option biologie quantitative et computationnelle est de procurer aux étudiants une formation de pointe dans tous les aspects reliés à la récolte, l'organisation, la gestion, l'analyse, la modélisation et l'interprétation de données biologiques. À l'aide de cours, des stages avancés de recherche en milieu professionnel ou des travaux dirigés en milieu universitaire de recherche, les étudiants acquerront les compétences et les habiletés leur permettant d'obtenir des réponses scientifiquement valides et reposant sur les plus récents progrès de la recherche pour une gamme de thématiques allant de la biologie moléculaire à l'écologie, de l'évolution à la conservation et de la phylogénie à la santé environnementale. Au terme de leur formation, les étudiants devront pouvoir formuler et tester des hypothèses scientifiques, répondre à des questions biologiques, émettre des conclusions et des recommandations et communiquer clairement les résultats de leurs analyses, verbalement et par écrit, avec un minimum de supervision.

La maîtrise - option biologie quantitative et computationnelle vise particulièrement à préparer les étudiants au marché du travail ou à permettre à des personnes qui détiennent déjà un emploi de mettre à jour leurs connaissances en analyse quantitative de données biologiques en utilisant les méthodes de pointe émanant de la recherche dans le domaine. Elle peut également constituer une étape menant vers des études de 3e cycle.

Doctorat (3-235-1-0)
L'objectif principal du Ph.D. est la formation d'un scientifique autonome. À partir d'un projet de recherche défini en collaboration avec un directeur de recherche, l'étudiant-chercheur au doctorat démontrera sa capacité à développer des connaissances originales dans un champ du savoir et acquerra graduellement le plein contrôle sur la démarche scientifique à suivre pour atteindre les objectifs du projet.

La recherche effectuée doit représenter une contribution scientifique significative, originale et de qualité et générer des publications scientifiques dans des revues spécialisées avec comité de lecture **(minimum de 3 articles)**. Le diplômé devra définir et conduire lui-même de nouveaux projets de recherche originaux. Il devra également être capable de présenter, de défendre ses idées et d'entreprendre une carrière en recherche de pointe dans les milieux universitaires, gouvernementaux ou industriels.

- **L'option muséologie (71)** vise à la formation d'un scientifique autonome ayant en plus une spécialisation en muséologie. À partir d'un projet de recherche qui sera nécessairement en lien avec l'utilisation de bases de données ou de collections de musées, et défini en collaboration avec un directeur de recherche, l'étudiant-chercheur au doctorat démontrera sa capacité à développer des connaissances originales dans un champ du savoir et acquerra graduellement le plein contrôle sur la démarche scientifique à suivre pour atteindre les objectifs du projet.

NOS INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE

Pour soutenir le développement de ses axes de recherche, le Département dispose de plusieurs infrastructures reconnues aux niveaux national et international :

- **le Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et environnement aquatique (GRIL)**
  http://www.gril-limnologie.ca

- **l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV)**
  http://www.irbv.umontreal.ca/

- **la Station de biologie des Laurentides (SBL)**
  http://www.sbl.umontreal.ca/

- **le Centre sur la biodiversité**
  http://www.irbv.umontreal.ca/a-propos/centre-sur-la-biodiversite

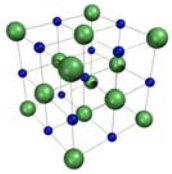

LA STRUCTURE DE VOTRE PROGRAMME – EXIGENCES RÉUSSITE

Pour consulter votre structure de programme (selon la version active au moment de votre admission) et pour bien suivre votre cheminement, il faut consulter régulièrement dans votre Centre étudiant, la section Études, case déroulante Exigences réussite.

Maîtrise en sciences biologiques (2-235-1-0, version 07, à compter A17)
Structure du programme

https://admission.umontreal.ca/programmes/maitrise-en-sciences-biologiques/structure-du-programme/

Option Recherche en biologie (70)

- **Répartition : 6 crédits de cours** (3 à 6 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix) et **39 crédits** obligatoires attribués à la **recherche**, à la présentation de résultats sous forme de **séminaire** et à la rédaction d'un mémoire.
- Vous devez réussir au moins 3 crédits des blocs 70A, 70B, 70C ou 70D (cours en sciences biologiques, sigle BIO).
- Les **6** crédits de cours doivent être de niveau cycles supérieurs et suivis **au cours des 3 premiers trimestres** (statut scolarité plein temps).

Bloc 70A – Cours de synthèse (crédits)
Option – Maximum 6 crédits
BIO6028 Séminaires en biologie végétale (3)
BIO6034 Dynamique des populations (3)
BIO6035 Modélisation écologique (3)
BIO6036 Modélisation de la qualité des habitats (3)
BIO6037 Analyse des réseaux écologiques (3)
BIO6106 Biologie cellulaire avancée (3)
BIO6115 Progrès en phylogénie systématique (3)
BIO6157 Biochimie et bio mol. des plantes (3)
BIO6250 Évolution moléculaire (3)
BIO6260 Génomique microbienne (3)
BIO6390 Architecture et mode de développement de l'arbre (3)
BIO6441 Systématique des insectes (3)
BIO6720 Écologie du paysage (3)
BIO6790 Parasitisme (3)
BIO6803 Reddition de comptes et environnement (1)
BIO6820 Biogéochimie des métaux (2)
BIO6821 Stage biogéochimie des métaux (1)
BIO6866 Théorie des jeux en biologie (3)
BIO6875 Principes de lutte biologique (3)
BIO6965 Biodiversité : rôle, menaces, solutions (3)
BIO6970 Écologie des milieux humides (3)

Bloc 70B – Cours méthodologiques (crédits)
Option – maximum 6 crédits
BIO6004 Communication scientifique (3)
BIO6020 Microscopie (3)
BIO6032 Biologie computationnelle et modélisation (3)
BIO6033 Méthodes quantitatives en biologie (3)
BIO6041 Introduction au langage R (1)
BIO6065 École d'été synthèse écologique de données (4)
BIO6077 Analyse quantitative des données (4)
BIO6245 Analyse phylogénétique (4)

Bloc 70C – Cours spécialisés (crédits)
Option – maximum 6 crédits
Pour le BIO6009, un plan de cours devra être envoyé par le professeur à la TGDE. Pour les autres cours, l'étudiant devra obtenir l'autorisation de l'adjoint(e) aux cycles supérieurs avant de s'inscrire.
BIO6005 Progrès récents en biologie (1)
BIO6008 Sujets spéciaux en biologie (3)
BIO6009 Lectures dirigées en biologie (3)
BIO6011 Stage de recherche en biologie (3)

Bloc 70D – Cours connexes (crédits)
Option – maximum 3 crédits
BIN6002 Principes d'analyse génomique (3)
EDD6050 Gestion de la biodiversité (3)
ENV6002 Les impacts environnementaux (3)
GEO6321 S.I.G. : aspects théoriques (3)
MSL6515 Collections de sciences naturelles (3)
NSC6060 Neurobiologie cellulaire (3)
NSC6070 Neurophysiologie fonctionnelle (3)
TXL6014 Toxicologie de l'environnement (3)

Bloc 70E – Cours au choix ☐
Choix – maximum 3 crédits

Bloc 70F – Obligatoire – 39 crédits	
BIO6903 Mémoire	Sigle inscrit au trimestre de dépôt initial du mémoire

Option Biologie quantitative et computationnelle (70)

Bloc 71A (crédits)
Obligatoire – 6 crédits
BIO6004 Communication scientifique (3)
BIO6032 Biologie computationnelle et modélisation (3)

Bloc 71B (crédits)
Option – Minimum 18 crédits, maximum 24 crédits
BIN6002 Principes d'analyse génomique (3)
BIO6009 Lectures dirigées en biologie à la maîtrise (3)
BIO6033 Méthodes quantitatives en biologie (3)
BIO6034 Dynamique des populations (3)
BIO6035 Modélisation écologique (3)
BIO6036 Modélisation de la qualité des habitats (3)
BIO6037 Analyse des réseaux écologiques (3)

BIO6065 École d'été en synthèse écologique de données (4)
BIO6077 Analyse quantitative des données (4)
BIO6245 Analyse phylogénétique (4)
BIO6260 Génomique microbienne (3)
BIO6720 Écologie du paysage (3)
BIO6866 Théorie des jeux en biologie (3)
GEO6321 Travaux pratiques en géomatique (3)

Bloc 71C (crédits)
Option – Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits
BIO6061 Stage avancé de recherche 1 (6)
BIO6062 Stage avancé de recherche 2 (6)
BIO6063 Travail dirigé 1 (6)
BIO6064 Travail dirigé 2 (6)

Maîtrise en sciences biologiques (2-235-1-0, version 06, H14-E17)
Stucture du programme

Option Recherche en biologie (70)

- Le programme de maîtrise comporte un minimum de **9** crédits de cours et **36** crédits attribués à la recherche, à la présentation de résultats sous forme de **séminaire** et à la rédaction d'un mémoire.

- Répartition : 6 crédits de cours au niveau des études supérieures dont **3** minimum parmi les cours offerts par le Département de sciences biologiques. Les autres cours du programme sont au choix.

- Les 9 crédits de cours doivent être suivis **au cours des 3 premiers trimestres** (statut scolarité plein temps).

Voir votre structure complète dans votre Centre étudiant (section Études, case déroulante Exigences réussite).

Doctorat en sciences biologique (3-235-1-0, version 07, à compter A14)
Structure du programme

https://admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-en-sciences-biologiques/structure-du-programme/

Option Recherche en biologie (70)

- Le programme de doctorat comporte un minimum de **6** crédits de cours (3 à 6 crédits à option choisis parmi les cours des blocs 70A, 70B, 70C et 70D et, au maximum, 3 crédits parmi les cours des blocs 70E et 70F) et **84** crédits attribués à la recherche, à la présentation des résultats sous forme de soutenance et à la rédaction d'une thèse.

- Les 6 crédits de cours doivent être de niveau cycles supérieurs et être suivis **au cours des 6 premiers trimestres** (statut scolarité plein temps).

- **Accès direct du baccalauréat au doctorat :** 9 crédits de cours complémentaires devront être suivis en plus des 6 crédits de cours. Répartition : 15 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 au minimum dans les cours offerts par le Département de sciences biologiques. Les 12 crédits de cours doivent être suivis au cours des 6 premiers trimestres (statut scolarité plein temps).

Bloc 70A – Cours de synthèse (crédits)
Option – Maximum 6 crédits
BIO6106 Biologie cellulaire avancée (3)
BIO6115 Progrès en phylogénie et systématique (3)
BIO6157 Biochimie et bio moléculaire des plantes (3)
BIO6250 Évolution moléculaire (3)
BIO6260 Génomique microbienne (3)
BIO6441 Systématique des insectes (3)
BIO6720 Ecologie du paysage (3)
BIO6790 Parasitisme (3)
BIO6803 Reddition de compte et environnement (1)
BIO6820 Biogéochimie des métaux (2)
BIO6821 Stage en biogéochimie des métaux (1)
BIO6875 Principes de lutte biologique (3)
BIO6965 Biodiversité : rôle, menaces, solutions (3)
BIO6970 Écologie des milieux humides (3)

Bloc 70B – Séminaires thématiques
Option – Maximum 3 crédits
BIO6028 Séminaires en biologie végétale (3)

Bloc 70C – Cours méthodologiques
Option – Maximum 6 crédits
BIO6020 Microscopie (3)
BIO6041 Introduction au langage R (1)
BIO6077 Analyse quantitative des données (4)
BIO6245 Analyse phylogénétique (4)

Bloc 70D – Cours spécialisés
Option – Maximum 6 crédits
L'étudiant devra obtenir l'autorisation de l'adjoint(e) aux cycles supérieurs avant de s'inscrire à l'un des cours ci-dessous. Un plan de cours du professeur devra être envoyé à Annie Aubin SAUF POUR LE BIO6012.
BIO6008 Sujets spéciaux en biologie (3)
BIO6009 Lectures dirigées en biologie (3)
BIO6011 Stage de recherche en biologie (3)

Bloc E – Cours connexes
Option – Maximum 3 crédits
BIN6002 Principes d'analyse génomique (3)
EDD6050 Gestion de la biodiversité (3)
ENV6002 Les impacts environnementaux (3)
GEO6342 S.I.G. : aspects théoriques (3)
GEO6352 S.I.G. : aspects pratiques (3)
MSL6515 Collections de sciences naturelles (3)
NSC6060 Neurobiologie cellulaire (3)
NSC6070 Neurophysiologie fonctionnelle (3)
TXL6014 Toxicologie de l'environnement (3)

Bloc 70F – Cours au choix
Choix – Maximum 3 crédits

Bloc 70G – Recherche et thèse
Obligatoire – 84 crédits
BIO7000 Examen général de doctorat (0)
BIO7001 Thèse (84)

Option Muséologie (71)

71A – 71B – 71C – 71D – 71F identiques à l'option 70.

Bloc 71E – Muséologie
Obligatoire – 84 crédits
PLU7000 Séminaire intégrateur en muséologie

Bloc 71G – Recherche et thèse
Obligatoire – 81 crédits
BIO7000 Examen général de doctorat (0)
BIO7003 Thèse (81)

HORAIRE ET LISTE DES COURS DE CYCLES SUPÉRIEURS

Pour connaître l'horaire et la description des cours, veuillez consulter la liste à jour des cours de cycles supérieurs (PDF) disponible sur le site du Département de sciences biologiques et le site du Bureau du Registraire qui présente l'information officielle et à jour : http://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/.

En gras : offerts pendant l'année académique 2018-2019 (Automne 2018, Hiver 2019, été 2019).

Sigle	Titre	Cr.	Trimestre			Enseignant(es)	Horaire / Précisions
BIO6002	**Projet de recherche 1**	6	**A**	**H**	**E**		Programmes d'échanges.
BIO6003	**Projet de recherche 2**	15	**A**	**H**	**E**		Programmes d'échanges.
BIO6004	**Communication scientifique**	3	**A**			D. Kierzkowski	Jeudi 13 h – 17 h. Combiné au BIO4000. Maximum 10 étudiants. Priorité M.Sc. BQC.
BIO6005	Progrès récents en biologie	1	A	H	E		Cours sous approbation.
BIO6007	Progrès actuels en biologie	2	A	H	E		Cours sous approbation.
BIO6008	**Sujets spéciaux en biologie**	3	A	**H**	E		Cours sous approbation. **H19, section B : Rédaction de demandes de subventions scientifiques. J. Rivoal.**
BIO6009	**Lectures dirigées maîtrise**	3	**A**	**H**	**E**		Plan de cours obligatoire.
BIO6011	**Stage de recherche maîtrise**	3	**A**	**H**	**E**		Cours sous approbation.
BIO6020	Microscopie	3	A			A.-L. Routier	Maximum 10 étudiants. Prévu A19.
BIO6028	**Séminaires en biologie végétale**	3	**H impairs**			D. Matton, D. Morse, J. Rivoal	Sujets d'actualité en biochimie et biologie moléculaire végétale.
BIO6032	**Biologie computationnelle et modélisation**	3	**H**			T. Poisot *(A. MacDonald H19)*	Jeudi 9 h – 12 h, E-226 PMV. Maximum 15 étudiants.
BIO6033	**Méthodes quantitatives en biologie**	3	**H**			T. Poisot *(A. MacDonald H19)*	Jeudi 13 h - 16 h. Combiné au BIO3033. Maximum 10 étudiants.
BIO6034	**Dynamique des populations**	3	**H**			D. Boisclair	Lundi 9 h 30 – 12 h 30. Combiné au BIO2811.
BIO6035	Modélisation écologique	3	H impairs			P. James	Combiné au BIO3811. Non offert H19.
BIO6036	Modélisation de la qualité des habitats	3	H			D. Boisclair	Combiné au BIO3815. Non offert H19.
BIO6037	Analyse des réseaux écologiques	3	A			T. Poisot	Combiné au BIO3043. Non offert A18.
BIO6041	Introduction au langage R	1	E				Non offert E18-E19.
BIO6061	**Stage avancé recherche I**	6	**A**	**H**	**E**		M. Sc. bio. quantitative et computationnelle
BIO6062	**Stage avancé recherche II**	6	**A**	**H**	**E**		M. Sc. bio. quantitative et computationnelle
BIO6063	**Travail dirigé I**	6	**A**	**H**	**E**		M. Sc. bio. quantitative et computationnelle
BIO6064	**Travail dirigé II**	6	**A**	**H**	**E**		M. Sc. bio. quantitative et computationnelle
BIO6065	**École d'été en synthèse écologique de données**	4	**E**			T. Poisot	E18 : 30 avril au 6 mai 2018. E19 : dates à confirmer.
BIO6077	**Analyse quantitative des données**	4	**A**	**H**		P. Legendre	Mercredi 9 h - 12 h, E-226 PMV, TH. Mercredi 13 h - 16 h, E-226 PMV, TP. Maximum 20 étudiants.
BIO6106	**Biologie cellulaire avancée**	3	**H**			A. Angers S. Breton	Mardi 9 h – 12 h, combiné BIO3106. Maximum 10 étudiants.
BIO6115	**Progrès en phylogénie et systématique**	3	**H impairs**			A. Bruneau	Lundi 8 h 30 – 11 h 30, combiné BIO3115.
BIO6157	Biochimie et bio moléculaire des plantes	3	H pairs			D. Matton D. Morse J. Rivoal	
BIO6245	Analyse phylogénétique	4	A impairs			A. Bruneau	
BIO6250	**Évolution moléculaire**	3	**H**			B. Angers	Habituellement A pairs. Exceptionnellement offert H19.

Sigle	Titre	Cr.	Trimestre	Enseignant(es)	Horaire / Précisions
BIO6260	**Génomique microbienne**	3	**A**	J. Shapiro	Mardi 8 h 30 – 11 h 30. Combiné BIO3260. Maximum 10 places.
BIO6390	Architecture et mode de développement de l'arbre	3	H	Chargé de cours	Non offert H19.
BIO6432	Invertébrés marins (stage)	3	H impairs	C. Cameron	À venir nouvelle version Ph. D.
BIO6441	**Systématique des insectes**	3	**A**	C. Favret	Mercredi 13 h – 18 h, 2 fds, combiné BIO3441. Maximum 10 étudiants.
BIO6720	Écologie du paysage	3	H pairs	P. James	Maximum 10 étudiants. Avoir un bac. en biologie ou l'équivalent. En alternance avec BIO3811. Mercredi 13 h – 16 h
BIO6790	**Parasitisme**	3	**A**	J. Brodeur	Vendredi 9 h – 12 h, combiné BIO3790. Maximum 5 places.
BIO6803	Reddition de compte et environnement	1	H	Chargé cours	Mine de Savoir
BIO6820	**Biogéochimie des métaux**	2	**E**	M. Amyot, *K. Wilkinson*	Mine de Savoir. E18 : 1er au 29 mai 2018, examen final 8 juin 2018. E19 : dates à confirmer.
BIO6821	**Stage en biogéochimie des métaux**	1	**E**	M. Amyot, *K. Wilkinson*	Mine de Savoir E18 : 10 au 16 juin 2018, Université Laurentienne. E19 : à confirmer.
BIO6866	Théorie des jeux en biologie	3	A impairs	F. Dubois	Prévu A19.
BIO6875	Principes de lutte biologique	3	A	J. Brodeur	Jeudi 9 h – 12 h, D-362, IRBV. Non offert A18.
BIO6965	**Biodiversité : rôle, menaces, solutions**	3	**A pairs**	C. Cameron	Lundi 10 h – 12 h, D-471. Maximum 20 étudiants.
BIO6970	**Écologie des milieux humides**	3	**A pairs**	J. Brisson	Jeudi 13 h 30 – 16 h 30, D-362, IRBV. Maximum 15 étudiants. Avoir un bac. en biologie ou l'équivalent.
BIO7009	Lectures dirigées doctorat	3	A H E		À venir nouvelle version Ph. D.
BIO7011	Stage de recherche au doctorat	3	A H E		À venir nouvelle version Ph. D.

Cours connexes					
BIN6002	**Principes d'analyse génomiques**	3	**E**	*G. Burger*	Offert E18. À confirmer E19.
EDD6050	**Gestion de la biodiversité**	3	**A**	P.-L. Chagnon	
ENV6002	**Les impacts environnementaux**	3	**H**	*S. Carignan*	Jeudi 19 h – 22 h
GEO6342	S.I.G. : aspects théoriques	3	A		
GEO6352	S.I.G. : aspects pratiques	3	H		Mardi 13 h – 16 h (TH), 16 h – 19 h (LAB)
GEO6321	**Travaux pratiques en géomatique**	3	**A**	*F. Girard*	Lundi 13 h – 16 h
MSL6515	Collections de sciences naturelles	3	H pairs	A. Bruneau	
NSC6060	**Neurobiologie cellulaire**	3	**A**	*F. Amzica*	Mercredi 13 h 30 – 16 h 30
NSC6070	**Neurophysiologie fonctionnelle**	3	**H**	*J. F. Kalaska* *M. Martinez*	Mercredi 13 h – 16 h
TXL6014	**Toxicologie de l'environnement**	3	**A**	*W. Masmoudi*	Jeudi 16 h 30 – 19 h 30

Dernière mise à jour : 04-10-2018

ÉTAPES OBLIGATOIRES POUR LES PROGRAMMES DE RECHERCHE

Maîtrise (2-235-1-0)	
Durée de la scolarité	Minimale : **3** trimestres (1 an). Maximale : **6** trimestres (2 ans) - date réglementaire de fin de candidature.
Statut Plein temps - Plan global des cours	**3 premiers trimestres obligatoirement en statut plein temps.** **9 ou 6 crédits (selon version) de cours à réussir au cours de ces 3 premiers trimestres.** **Formulaire Plan global des cours à compléter au plus tard avant la fin du 1er trimestre.**
Comité-conseil	*Voir description plus loin dans ce guide.*
Enregistrement du sujet de recherche	**Après la rencontre du comité-conseil, au plus tard 9 mois après l'admission.** Formulaire disponible sur le site du Département : https://bio.umontreal.ca/
Statut Rédaction	36 ou 39 crédits (selon version) attribués à la recherche, à la présentation des résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'un mémoire.
Avis de dépôt	Doit être envoyé à la TGDE **deux mois avant le dépôt initial**. Obligatoire pour la nomination du jury d'évaluation. Formulaire disponible sur le site du Département : https://bio.umontreal.ca/
Nomination du jury d'évaluation	Composé d'un président-rapporteur et de deux membres. Nomination faite par le Département et entérinée par la Faculté des arts et des sciences.
Dépôt initial	Consulter le **Guide de présentation et d'évaluation des mémoires et des thèses de doctorat** sur le site de la FESP : http://www.fesp.umontreal.ca/fileadmin/Documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf
Statut Correction	Au trimestre suivant le dépôt initial.
Évaluation par les membres du jury et corrections de l'étudiant	Maximum 1 mois (corrections des membres du jury). Maximum 6 mois (corrections de l'étudiant).
Séminaire de maîtrise	*Voir description plus loin dans ce guide.*
Dépôt définitif	Dépôt électronique dans le logiciel Papyrus après autorisation de la TGDE.
Octroi du grade	

Doctorat (3-235-1-0)	
Durée de la scolarité	Minimale : **6** trimestres (2 ans). Maximale : **15** trimestres (5 ans) - date réglementaire de fin de candidature.
Statut plein temps - Plan global des cours	**6 premiers trimestres obligatoirement en statut plein temps.** **Minimum de 6 crédits de cours à réussir au cours de ces 6 premiers trimestres.** Minimum de **6** crédits de cours de cycles supérieurs dont **3** au minimum parmi les cours offerts par le Département de sciences biologiques. **Formulaire Plan global des cours à compléter au plus tard avant la fin du 1er trimestre.**
Comité-conseil	*Voir description plus loin dans ce guide.*
Enregistrement du sujet de recherche	**Après la rencontre du comité-conseil, au plus tard 9 mois après l'admission.** Formulaire disponible sur le site du Département :
Examen général de synthèse (pré-doctoral)	*Voir description plus loin dans ce guide.*
Rédaction	**84** crédits attribués à la recherche, à la présentation des résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'une thèse.
Avis de dépôt	Doit être envoyé à la TGDE **deux mois avant le dépôt initial**. Obligatoire pour la nomination du jury d'évaluation. Formulaire disponible sur le site du Département : https://bio.umontreal.ca/
Nomination du jury d'évaluation	Composé d'un président-rapporteur et de trois membres, dont un examinateur externe. Nomination faite par le Département et entérinée par la Faculté des arts et des sciences.
Dépôt initial	Consulter le **Guide de présentation et d'évaluation des mémoires et des thèses de doctorat sur le site de la FESP** : http://www.fesp.umontreal.ca/fileadmin/Documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf
Statut Corrections	Au trimestre suivant le dépôt initial.
Évaluation par les membres du jury et corrections de l'étudiant	Maximum 1 mois (corrections des membres du jury). Maximum 12 mois (corrections de l'étudiant).
Soutenance de thèse sur décision favorable du jury	
Dépôt définitif	Dépôt électronique dans le logiciel Papyrus après autorisation de la TGDE.
Octroi du grade	

ACCÈS DIRECT DU BACCALAURÉAT AU DOCTORAT

- ✓ **Moyenne exigée au baccalauréat : 3,6**

- ✓ **Scolarité : 15** crédits de cours (9 crédits de cours complémentaires) et **75** crédits attribués à la recherche, à la présentation de résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'une thèse.

- ✓ **Répartition : 15** crédits de cours du niveau des études supérieures, dont **3** au minimum parmi les cours offerts par le Département de sciences biologiques.

Possibilité de postuler à la bourse d'accès direct du baccalauréat au doctorat d'une valeur de 10 000 $, renouvelable deux fois, offerte par la FESP.

PASSAGE ACCÉLÉRÉ DE LA MAÎTRISE AU DOCTORAT

- ✓ **Moyenne exigée à la maîtrise : 3,3**

- ✓ **Exigences** : avoir complété les 6 ou 9 crédits (selon version) exigés à la maîtrise, avoir l'autorisation de son comité-conseil et avoir enregistré son sujet de recherche.

- ✓ **Scolarité : 6** crédits de cours et **84** crédits attribués à la recherche, à la présentation de résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'une thèse.

- ✓ **Répartition : 6** crédits de cours du niveau des études supérieures, dont 3 au minimum parmi les cours offerts par le Département de sciences biologiques.

Possibilité de postuler à la bourse de passage accéléré d'une valeur de 7 000 $, renouvelable une fois, offerte par la FESP. Pour être admissible, l'admission au doctorat doit s'effectuer ***avant le 4e trimestre***

Lorsqu'un passage accéléré de la maîtrise au doctorat est effectué, vous devez suivre le même parcours que tout nouvel étudiant au doctorat (nouveau comité-conseil, même durée du programme etc.)

Pour tous les détails et critères d'admissibilité, veuillez consulter les articles 93C et 109 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) et vous renseigner auprès de la technicienne en gestion des dossiers étudiants ou du responsable de programme.

LE CENTRE ÉTUDIANT

L'accès au Centre étudiant se fait à partir de la page d'accueil de l'Université de Montréal (en haut à droite). www.umontreal.ca

Pour maîtriser toutes les fonctionnalités du Centre étudiant, veuillez consulter les capsules d'aides conçues à cet effet : http://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/

Pour support : 514-343-7212

INSCRIPTION

Aux cycles supérieurs, **c'est la Technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) qui procède à votre inscription à chaque trimestre (automne-hiver-été)** en fonction de votre plan global de cours fourni au premier trimestre. **Il est de votre responsabilité de consulter votre centre étudiant régulièrement afin de connaître l'état de votre dossier.** Pour toute modification à votre plan global de cours, vous devez communiquer avec la TGDE.

Trimestres d'inscription :

Automne : 1er septembre Hiver : 1er janvier Été : 1er mai

DROITS DE SCOLARITÉ

Vos frais de scolarité sont calculés en fonction de **votre statut d'inscription, peu importe le nombre de cours suivis**. À la **maîtrise**, vous devez obligatoirement payer un **minimum de 3 trimestres en statut Plein temps** et au **doctorat un minimum de 6 trimestres en statut Plein temps**. Les statuts Rédaction et Correction comportent des frais de scolarité moins élevés, mais vous êtes tout de même considérés comme étudiants réguliers à plein temps.

Outil intéressant : http://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/calculateur-des-frais-de-scolarite/

COURRIEL UDEM

Une adresse de courriel institutionnelle de type prénom.nom@umontreal.ca vous a été attribuée lors de votre admission à l'Université de Montréal et nous utiliserons cette adresse pour vous rejoindre.

Pour plus d'information, consultez la section **courriel** sur le site des Technologies de l'information.

COMITÉ-CONSEIL

Adopté en Assemblée départementale le 30 août 2018 - SB-325-R4-R7. Document mis à jour novembre 2018.

RENCONTRE INITIALE

L'étudiant verra à former son comité-conseil au cours des 3 premiers mois suivant son inscription. Au cours de la première année, la formule utilisée pour la planification des rencontres du comité-conseil est le 3-6-9 :

- 3 mois - Formation du comité-conseil
- 6 mois - Première rencontre du comité-conseil
- 9 mois – Acceptation du projet de recherche par le comité et enregistrement du sujet de recherche

A. Fonctionnement du comité-conseil

1. Tous les étudiant(e)s de maîtrise et doctorat doivent former un comité-conseil dès leur inscription.

2. Le choix des membres du comité est proposé par l'étudiant et son directeur de recherche et doit être approuvé par l'adjoint aux cycles supérieurs. En plus du directeur de recherche (ou des co-directeurs), le comité est composé :
   - d'un président-rapporteur (qui doit être un professeur du Département ou professeur associé de l'IRBV);
   - d'un autre membre, préférablement accrédité par la FESP.

3. Si un des membres siégeant au comité-conseil ne provient pas du Département, il incombe au président du comité-conseil d'expliquer son fonctionnement et ses objectifs.

4. Le comité se réunit pour :
   - donner son avis sur la faisabilité, la pertinence et la bonne marche du projet suite à l'inscription;
   - recommander au candidat des cours à suivre ou stages à faire, le cas échéant;
   - s'assurer que les ressources humaines, physiques et financières (compétences, équipement, fonds de recherche) sont disponibles;
   - conseiller le candidat dans la préparation de son examen de synthèse (doctorat);
   - autoriser le candidat à faire un passage de la maîtrise au doctorat;
   - autoriser le candidat à enregistrer son projet de recherche au Département.

5. En cas d'avis négatif du comité, un rapport explicite doit être produit sur les raisons conduisant au refus du projet et l'adjoint aux cycles supérieurs verra à clarifier la situation. Le candidat pourra alors se voir conseiller un changement de directeur de recherche (article 55 à la maîtrise ou 83 au doctorat, règlement pédagogique FESP) ou être exclu du programme (voir section En cas de problèmes sérieux du Guide des cycles supérieurs du Département).

6. Le comité se réunit aussi au besoin à la demande du candidat, d'un membre du comité ou du directeur de recherche.

7. Après la rencontre initiale, le président ou la présidente consigne par écrit l'avis du comité qui est aussi signé par l'étudiant. (Formulaire Rapport du comité-conseil disponible sur le site du Département).

8. Un membre du comité qui n'est pas le directeur de recherche (ni le co-directeur) doit idéalement assister au séminaire de maîtrise et signer le formulaire confirmant la tenue du séminaire disponible sur le site du Département (voir Section Séminaire de maîtrise du Guide des cycles supérieurs du Département).

B. Documentation associée au comité-conseil

Le travail que le candidat doit présenter au comité consiste en une partie écrite et une partie orale.

Partie écrite

1. Le candidat doit rédiger, pour une date précise, un document traitant de son projet de mémoire ou de thèse et démontrant la pertinence du projet et la faisabilité dans les temps recommandés pour le programme. Le document comprend essentiellement les sections suivantes :
   - Introduction, incluant la revue de la littérature et l'énoncé de la problématique;
   - Objectifs du projet et hypothèses de travail;
   - Méthodologie, incluant le plan d'échantillonnage et d'analyse;
   - Échéanciers des travaux prévus (en annexe);

2. Le rapport du candidat doit contenir entre 10 et 15 pages à double interligne pour un candidat à la maîtrise et entre 15 et 20 pages à double interligne pour un candidat au doctorat, excluant les figures, la bibliographie, les annexes et les résultats préliminaires, le cas échéant. Il est à noter que la présentation des résultats préliminaires peut aussi se faire uniquement durant la partie orale.

Partie orale

La partie orale du comité-conseil est subdivisée en trois parties :

1. Le candidat doit présenter oralement un résumé du document écrit devant les membres du comité. Le candidat doit mettre l'emphase sur le projet présenté (objectifs/hypothèses, méthodologie, échéancier) plutôt que sur la littérature associée au domaine d'étude. Cette partie ne devrait pas dépasser 20 minutes.

2. À la suite de la présentation orale du candidat, le projet présenté est analysé par les membres du comité lors d'une discussion avec le candidat qui ne devrait pas dépasser 90 minutes. **Cette discussion a pour but de vérifier la faisabilité et la pertinence du projet présenté et non pas le niveau de connaissances spécifiques du candidat.**

3. À la suite de la discussion, les membres du comité se réunissent à huis clos pour évaluer le projet présenté. Le candidat revient alors dans la salle afin de prendre connaissance des commentaires et de la décision du comité qui est consignée par écrit.

4. Afin d'assurer le côté « indépendant » du comité, **le directeur de recherche (et co-directeur s'il y a lieu) est ensuite invité à signer le rapport et à quitter la salle.** L'étudiant et le comité conseil pourront finaliser la rencontre en abordant les questions concernant le financement et les moyens disponibles.

C. Calendrier

1. Le comité-conseil est formé durant la première session suivant l'inscription du candidat, soit au plus tard **trois mois** après l'inscription.

2. Le comité-conseil se réunit durant les deux premières sessions suivant l'inscription du candidat, soit au plus tard **six mois** après l'inscription. Le comité-conseil doit se réunir avant la phase expérimentale majeure, mais peut se réunir après une phase expérimentale préliminaire.

3. Une semaine avant la réunion du comité-conseil, le candidat doit faire parvenir une copie de son document écrit à tous les membres du comité.

4. Sur demande du candidat, d'un membre du comité ou du directeur de recherche, le comité-conseil se réunit de nouveau afin de demander un avis sur un aspect non couvert lors de la première rencontre (ex. problème en cours de projet, conflit avec le directeur de recherche).

RENCONTRE ANNUELLE DE SUIVI

Obligatoire pour les nouveaux admis à compter de l'automne 2018

À la **maîtrise**, une rencontre supplémentaire avec le comité-conseil devra avoir lieu 4 mois avant la fin du programme (6e trimestre, fin de la première année en rédaction). L'objectif est que le comité s'assure de la bonne marche de la recherche et de la rédaction afin que l'étudiant soit en mesure de compléter le programme dans les temps requis. La TGDE aux cycles supérieurs enverra un avis et le formulaire à l'étudiant au moment de l'inscription au 6e trimestre afin que le comité-conseil puisse se rencontrer.

Au **doctorat**, une rencontre annuelle du comité-conseil **à la fin de chaque année en rédaction** devra avoir lieu afin d'évaluer la progression du projet selon l'échéancier proposé. Cet échéancier, présenté dès la première rencontre, devrait de plus contenir une planification détaillée et prévisionnelle du financement de l'étudiant. L'objectif de ces rencontres est que le comité s'assure de la bonne marche de la recherche, de la rédaction et que le financement est adéquat afin que l'étudiant soit en mesure de compléter le programme dans les temps requis. La TGDE aux cycles supérieurs enverra un avis et le formulaire à l'étudiant au moment de l'inscription à ces trimestres (9e, 12e, 15e) afin que le comité-conseil puisse se rencontrer.

Pour la maîtrise et le doctorat, un bref document (1-2 pages) indiquant les réalisations, l'avancement de la recherche ou les problèmes potentiels devra être présenté par l'étudiant aux membres en vue de la discussion.

De la même façon que lors de la rencontre initiale, le directeur de recherche (et codirecteur s'il y a lieu) est invité à quitter la salle pour que l'étudiant et le comité-conseil puissent finaliser la rencontre en abordant les questions concernant le financement et les moyens disponibles.

Après la rencontre annuelle, le président ou la présidente consigne par écrit l'avis du comité qui est aussi signé par l'étudiant. (Formulaire Rapport annuel du comité-conseil) disponible sur le site du Département).

Ces rencontres sont obligatoires jusqu'au moment du dépôt (ils doivent donc se poursuivre en prolongation le cas échéant).

EXAMEN GÉNÉRAL DE SYNTHÈSE

(Art. 122 - Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales)
(Adopté en Assemblée départementale le 28 avril 2016 - SB-315-05.1.1-R3 et SB-315-05.1.2-R4, mis à jour juin 2017)

Au Département de sciences biologiques, l'étudiant au doctorat doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale **idéalement durant son 4e trimestre et au plus tard avant la fin de son 5e trimestre de scolarité** (*pour l'étudiant ayant fait un accès direct du baccalauréat au doctorat, idéalement durant son 5e trimestre et au plus tard avant la fin de son 6e trimestre de scolarité).*

Les trimestres de suspension sont exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée de six mois. Cet examen se tient à la date fixée par le président du jury.

But de l'examen

L'examen général de synthèse a pour but de vérifier les connaissances du candidat dans son domaine de recherche et d'évaluer son aptitude à la recherche. Plus spécifiquement, l'examen évalue :

- Les connaissances approfondies du candidat dans son domaine de recherche;
- Son esprit critique et innovateur;
- Sa capacité de synthèse;
- Ses qualités d'organisation, sa persévérance, et son autonomie scientifique;
- La qualité de sa rédaction;
- Ses aptitudes à la communication.

Structure de l'examen

L'examen général de synthèse comporte une épreuve écrite et une épreuve orale :

o Épreuve écrite

Le candidat doit rédiger, pour une date précise, un document traitant de son sujet de thèse et démontrant les connaissances du candidat dans son domaine de recherche, ses aptitudes à la recherche ainsi que son esprit critique. Bien que l'étudiant puisse s'inspirer de son document de comité conseil, l'épreuve écrite est différente et doit plutôt présenter la compréhension et la maîtrise des concepts associés au projet de recherche plutôt que la faisabilité du projet. Ce document comprend essentiellement les sections suivantes (en insistant sur les 4 premières parties) :

- Introduction;
- Revue de la littérature;
- Problématique;
- Objectifs du projet et hypothèses de travail;
- Méthodologie (ex. plan d'échantillonnage et d'analyse);
- Résultats préliminaires (le cas échéant);
- Échéancier des travaux prévus;
- Organisation de la thèse.

Le rapport du candidat ne doit pas dépasser 30 pages, excluant les figures, la bibliographie et les annexes.

o Épreuve orale

Pour la partie orale, le président du jury présente **une seule et unique question à l'étudiant un mois avant la date de l'examen ainsi que quelques références bibliographiques de base.** Cette question ainsi que les références sont déterminées par l'ensemble des membres du jury et portent sur un sujet connexe à celui de la thèse.

L'épreuve orale de l'examen général de synthèse est subdivisée en deux parties :

a) Dans la première partie de l'épreuve orale, le candidat devra répondre à la question avec une présentation d'une durée maximale de 20 minutes à l'aide d'une revue critique d'articles scientifiques pertinents;

b) La deuxième partie de l'examen consiste en un approfondissement de l'épreuve écrite et à une discussion entre les membres du jury et le candidat sur la première partie de l'épreuve orale. Ce volet vise à vérifier les connaissances du candidat dans des disciplines connexes au domaine de recherche, en plus d'évaluer la paternité de l'épreuve écrite.

Calendrier

1. Le candidat et son directeur de recherche proposent un jury;
2. Lorsque le jury est formé et que le comité-conseil du candidat l'autorise à subir son examen général de synthèse, le président du jury fixe la date de l'examen et **communique une seule et unique question (avec quelques références bibliographiques) au candidat un mois avant la tenue de celui-ci**;
3. **Au plus tard une semaine avant la date de l'examen**, le candidat doit remettre au jury le rapport traitant de son sujet de thèse (épreuve écrite).
4. Tenue de l'examen (épreuve orale).

Composition du jury

En accord avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales, le jury de l'examen général de synthèse est formé de trois membres :

- Un président-rapporteur;
- Le directeur et le codirecteur de recherche s'il y a lieu (une seule voix est comptée au moment du vote);
- Un autre membre.

La composition du jury est proposée par le directeur de recherche en consultation avec l'étudiant, et nécessite l'approbation du comité des études supérieures du Département. **Le jury de l'examen de synthèse ne doit pas être composé des mêmes personnes siégeant au comité-conseil du candidat.**

Résultats de l'examen

L'examen de synthèse est une épreuve éliminatoire pouvant conduire à l'exclusion du programme. Si le jury détermine que les objectifs de l'examen n'ont pas été atteints, le candidat est exclu du programme.

Toutefois, si le jury évalue que les lacunes dans l'une ou l'autre des épreuves peuvent être corrigées dans un temps raisonnable, il peut demander l'ajournement de l'examen. Une seconde (et ultime) rencontre est alors déterminée à une date ultérieure n'excédant pas 6 mois. **Un examen ne peut être ajourné qu'une seule fois**. Si les progrès ne sont pas satisfaisants, le candidat est alors exclu du programme.

AVIS DE DÉPÔT

Deux mois avant la date prévue du dépôt initial, il faudra faire parvenir à la TGDE le formulaire Avis de dépôt d'un mémoire ou Avis de dépôt d'une thèse disponibles sur le site du Département. La date indiquée est approximative et peut être changée sans préavis. L'avis de dépôt est important puisqu'il déclenche la procédure de nomination du jury d'évaluation de votre mémoire et thèse qui devra être constitué de :

- Votre directeur (et co-directeur s'il y a lieu) de recherche;
- Un président;
- Un membre;
- 1 examinateur externe (au doctorat seulement).

À ce moment, la TGDE vous fera parvenir la procédure pour le dépôt initial ainsi que pour la demande de rédaction par articles s'il y a lieu.

SÉMINAIRE DE MAÎTRISE

Adopté en Assemblée départementale le 12-05-2008 - SB-284-8, mis à jour le 31-08-2017 - SB-321-05.1

L'obtention de la maîtrise nécessite que l'étudiant présente ses résultats finaux au Département sous forme d'un séminaire ouvert au public. Celui-ci s'apparente à une soutenance, mais avec les caractéristiques suivantes :

- non évaluatif;
- avec période de questions;
- sans obligation d'avoir un examinateur externe;
- effectué avant le dépôt final (au cours des 9 mois précédant celui-ci).

L'étudiant est responsable de l'organisation de son séminaire de maîtrise et de la réservation de la salle si nécessaire. Le séminaire doit être annoncé officiellement aux membres du Département par l'entremise de la TGDE aux études supérieures. Il incombe à l'étudiant de s'assurer de la disponibilité du directeur de recherche et d'au moins un autre professeur du Département (pas le codirecteur et idéalement un membre du comité-conseil). Ceux-ci seront responsables de s'assurer que le séminaire de maîtrise a bien été complété, en signant le **formulaire Attestation du séminaire de maîtrise** disponible sur le site du Département confirmant la tenue du séminaire.

SOUTENANCE DE THÈSE

(Art. 139 Règlement pédagogique - Faculté des études supérieures et postdoctorales)

La thèse ayant déjà été jugée apte à être soutenue par le jury d'évaluation, l'objectif principal de la soutenance est de valider la paternité de la thèse et d'évaluer les compétences en communication de l'étudiant :

- Le jury fixe la date et le lieu de la soutenance (envoi du formulaire Recommandation de soutenance à la TGDE);
- La TGDE réserve une salle au Pavillon Marie-Victorin s'il y a lieu et effectue la demande d'un représentant du doyen;
- La soutenance est publique et la TGDE transmet l'avis de soutenance à tous les membres du Département;
- La soutenance a lieu devant le jury et après celle-ci, la décision du jury doit être unanime pour que la thèse soit acceptée.

Déroulement type d'une soutenance

Invitation par le président à la présentation de la thèse

Présentation de l'étudiant – de 30 à 50 minutes
Exposé du projet, présentation des principaux résultats et des contributions

Première ronde de questions
Le président invite ensuite chacun des membres à formuler ses questions à l'étudiant. Chaque membre du jury possède environ 15-20 minutes pour sa période de questions (incluant les réponses de l'étudiant).
1. Examinateur externe
2. Membre du jury
3. Président du jury
4. Co-directeur (s'il y a lieu) et directeur de recherche (= un seul membre de jury)
5. Représentant du doyen s'il le désire

Deuxième ronde de questions
Si nécessaire, une deuxième ronde peut avoir lieu, en limitant chaque membre à environ 10 minutes pour sa période de questions. Exceptionnellement, lorsque les réponses aux questions précédentes ne satisfont pas les membres du jury, le président pourrait permettre plus de temps pour leurs questions.

Questions de l'auditoire
Les membres de l'auditoire sont invités à poser leurs questions à l'étudiant avant que le jury ne délibère, pendant environ 10 minutes.

Retrait du jury d'évaluation pour délibération et signature du formulaire Rapport définitif

Annonce à l'étudiant de la décision du jury

FINANCEMENT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Politique de financement du Département

Tout étudiant admis à la maîtrise ou au doctorat au Département de sciences biologiques doit se voir garantir d'un revenu annuel minimal de **13 000 $** pendant 2 ans pour la M.Sc. et de **15 000 $** pendant 3 ans pour le Ph.D. Lorsque l'étudiant est admis aux études supérieures, un montage financier (formulaire Ressources financières) est conçu, par le directeur de recherche de concert avec l'étudiant, pour lui assurer un tel revenu. Les sources pour arriver à ces montants peuvent provenir d'une bourse d'organisme subventionnaire (exemple : CRSNG, FRQNT) ou des subventions du directeur de recherche. Ce montant exclut la bourse d'exemption des droits supplémentaires de scolarité, les contrats d'auxiliaires d'enseignement et les fonds personnels de l'étudiant (incluant le système de prêts et bourses du gouvernement, aide financière). Le revenu peut dépasser ces montants, la politique ne vise qu'à garantir un revenu minimal.

Concours de bourses

La plupart des concours de bourses vous seront transmis **par courriel par la TGDE** lors de votre cheminement aux cycles supérieurs. Il est important de surveiller et bien lire l'information à ce sujet. Nous vous invitons à consulter régulièrement les répertoires de bourses d'études ci-dessous :

http://fesp.umontreal.ca/ce-quil-faut-savoir/financement/bourses/
http://www.bourses.umontreal.ca/
http://bio.umontreal.ca/ressources-services/soutien-financier/

Ententes de financement de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP)

La Faculté des études supérieures et postdoctorales met à la disposition des unités un montant annuel pour le financement étudiant.

Répartition 2018-2019

Adopté en Assemblée départementale le 31-08-2017 - SB-321-05.1

Bourses de rédaction

Maîtrise

Si **avis de dépôt** fait dans la période réglementaire du programme (2 ans)
1 500 $

ou

Si **avis de dépôt** fait au-delà de la période réglementaire du programme (2 ans)
1 000 $

Si **dépôt initial** fait dans un délai maximal de 2 mois après l'avis de dépôt
1 500 $

Si **dépôt initial** fait dans un délai de plus de 2 mois après l'avis de dépôt
1 000 $

Dépôt initial
1 000 $

Doctorat

Si **avis de dépôt** fait dans la période réglementaire du programme (5 ans)
2 000 $

ou

Si **avis de dépôt** fait au-delà de la période réglementaire du programme (5 ans)
1 000 $

Si **dépôt initial** fait dans un délai maximal de 2 mois après l'avis de dépôt
2 000 $

Si **dépôt initial** fait dans un délai de plus de 2 mois après l'avis de dépôt
1 000 $

Dépôt initial
1 000 $

Les surplus de cette enveloppe continueront d'être distribués sous forme de bourses au mérite.
Attention, l'attribution et le montant de ces bourses peuvent être modifiés par le Comité des études supérieures et des bourses sans préavis.

Bourses des organismes subventionnaires

CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada	
http://www.nserc-crsng.gc.ca/	
Maîtrise (pour un an) BESC M : 17 500 $	Doctorat (pour deux ou trois ans)) BESC D : 35 000 $ par an ES D : 21 000 $ par an

Seuls les candidats ayant une moyenne cumulative de 3,7 et plus peuvent se présenter à ce concours.

FRQNT : Fonds de Recherche du Québec - Nature et Technologies	
http://www.frqnt.gouv.qc.ca/accueil	
Maîtrise (pour deux ans) B1 : 15 000 $ par an	Doctorat (pour trois ans) BESC D : 20 000 $ par an

Seuls les candidats ayant une moyenne cumulative de 3,5 et plus peuvent se présenter à ce concours.
Surveillez ces concours de bourses à compter de septembre…

Postes d'auxiliaires d'enseignement (AE)

Les étudiants inscrits aux 2e et 3e cycles sont invités à postuler sur les postes d'AE. Bien que non obligatoire, il peut être souhaitable d'effectuer au moins une charge d'auxiliaire d'enseignement; ces charges sont rémunérées et permettent d'acquérir de l'expérience dans le domaine de l'enseignement.

Les postes de démonstrateurs et chef-démonstrateurs sont affichés au printemps pour les cours du trimestre d'été, en été pour les cours du trimestre d'automne et en automne pour les cours du trimestre d'hiver. Selon les besoins, certains postes peuvent également être affichés en dehors de l'affichage régulier. L'affichage des postes de surveillants d'examens et pour les évaluations de l'enseignement est faite par courriel. Les étudiants aux cycles supérieurs **inscrits au trimestre en cours** recevront un courriel pour les postes d'auxiliaires d'enseignement.

Vous trouverez sur le site du Département dans la section Notre Département / Offres d'emplois https://bio.umontreal.ca/departement/emploi/ la liste des postes offerts, le formulaire de candidature et le document Renseignements et directives à l'intention des AE que nous vous invitons à lire avant de déposer votre candidature.

Pour toute information supplémentaire, nous vous invitons à prendre connaissance des dispositions de la Convention collective de travail intervenue entre l'Université de Montréal et le Syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal (SÉSUM) – Auxiliaires d'enseignement, auxiliaires de recherche et assistants techniques.

EN CAS DE PROBLÈMES SÉRIEUX!

Des problèmes de différentes natures peuvent survenir durant le cours de votre programme.

Le problème peut être de nature financière, advenant que votre montage financier ne soit pas respecté ou provenir du cadre de votre supervision de recherche. Parce que ces problèmes peuvent devenir une source de stress importante, il convient de tenter de les régler le plus rapidement possible.

Dans un premier temps, rencontrez votre directeur de recherche ou votre comité-conseil. Certains problèmes reposent parfois justement sur des problèmes de perceptions.

Autrement, vous pouvez communiquer avec la TGDE ou un responsable de votre association étudiante (AECBUM).

Finalement, sachez que l'adjoint aux cycles supérieurs et le directeur du Département sont les personnes les mieux placées pour vous aider et vous orienter en cas de conflit avec votre superviseur. N'hésitez pas à communiquer avec eux.

Dans tous les cas, un étudiant (de même qu'un directeur de recherche) dispose de la possibilité de faire une demande de changement de supervision.

À la maîtrise, l'étudiant peut demander un changement de directeur de recherche (article 55) et le directeur peut demander la fin de la direction de l'étudiant (article 56). Dans les deux cas, la candidature de l'étudiant prend fin si un autre directeur n'a pas été trouvé au terme du trimestre qui suit (article 56).

Au doctorat, l'étudiant peut demander un changement de directeur de recherche (article 83) et le directeur peut demander la fin de la direction de l'étudiant (article 84). Dans les deux cas, la candidature de l'étudiant prend fin si un autre directeur n'a pas été trouvé au terme du trimestre qui suit (article 84).

Si l'étudiant n'arrive pas à trouver une autre direction de recherche (autant dans le cas d'une cessation de direction initiée par l'étudiant ou par le directeur de recherche), son dossier est transmis au Doyen de la FESP avant l'expiration.

Finalement, dans l'éventualité d'une situation où vous considériez que l'on vous cause un préjudice grave, vous pouvez soumettre votre cas à l'ombudsman de l'Université de Montréal. Vous trouverez toutes les informations pertinentes sur le lien suivant : www.ombuds.umontreal.ca.

Et dans l'éventualité où vous estimez que s'exerce du harcèlement à votre endroit, vous pouvez également vous adresser au Bureau d'intervention en matière de harcèlement (BIMH) en suivant le lien suivant : http://www.harcelement.umontreal.ca/

RESSOURCES ET DOCUMENTS POUR LES ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS

- **Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP)**
  https://fesp.umontreal.ca/la-faculte/reglement-pedagogique/

- **Site du Département de sciences biologiques** https://bio.umontreal.ca/accueil/

  Guides et formulaires https://bio.umontreal.ca/ressources-services/guides-formulaires/
  Vous y retrouverez plusieurs formulaires et documents relatifs à votre parcours

  - ✓ Formulaire Ressources financières
  - ✓ Guide des études supérieures
  - ✓ Liste des cours aux cycles supérieurs
  - ✓ Plan global d'études
  - ✓ Description et formulaire Rapport du comité-conseil
  - ✓ Enregistrement du sujet de recherche
  - ✓ Description Examen général de synthèse
  - ✓ Avis de dépôt d'un mémoire de maîtrise
  - ✓ Avis de dépôt d'une thèse de doctorat
  - ✓ Attestation du séminaire de maîtrise
  - ✓ Demande d'autorisation de rédiger par articles
  - ✓ Demande de prolongation
  - ✓ Demande de suspension

  Onglet
  2e et 3e cycles

  Offre d'emploi au Département (auxiliaires d'enseignement et autres)
  https://bio.umontreal.ca/departement/emploi/

- **Site de la FESP** https://fesp.umontreal.ca/accueil/

  Bourses https://fesp.umontreal.ca/ce-quil-faut-savoir/financement/bourses/

  Guide de présentation des mémoires et des thèses
  https://www.fesp.umontreal.ca/fileadmin/Documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf

- **Site des Bibliothèques pour le dépôt institutionnel numérique Papyrus**
  http://www.bib.umontreal.ca/theses/depot-final.htm

- **Site du Bureau des étudiants internationaux** http://www.bei.umontreal.ca/

- **Bureau du registraire** https://registraire.umontreal.ca/accueil/
  - ✓ Documents officiels
  - ✓ Calendrier universitaire
  - ✓ Dates importantes (annulation, abandons)
  - ✓ Droits de scolarité

- **Service aux étudiants** http://www.sae.umontreal.ca/
  - ✓ Centre de santé et de consultation psychologique
  - ✓ Centre étudiant de soutien à la réussite
  - ✓ Ressource socio-économiques (aide financière)
  - ✓ Accueil et intégration

Plan du campus de l'UdeM sur la montagne

1 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
2 1420, boulevard du Mont-Royal
3 Pavillon Marie-Victorin
4 Pavillon de la Faculté de musique
5 Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM)
6 2101, boulevard Édouard-Montpetit
7 Pavillon J.-A.-DeSève
8 2350, boul. Édouard-Montpetit, résidences
9 2442, boul. Édouard-Montpetit et annexe, résidences
10 Pavillon Thérèse-Casgrain, résidences
11 École Polytechnique
12 Pavillons Pierre-Lassonde et Claudette-McKay-Lassonde
13 Pavillon J.-Armand-Bombardier
14 Pavillon Roger-Gaudry
15 Pavillon Claire-McNicoll
16 Pavillon de la Direction des immeubles
17 Centre des technologies de fabrication de pointe appliquées à l'aérospatiale
18 Centrale thermique
19 Pavillon René-J.-A.-Lévesque
20 Pavillon André-Aisenstadt
21 Pavillon Jean-Coutu
22 Pavillon Marcelle-Coutu
23 Pavillon Paul-G.-Desmarais
24 Garage Louis-Colin
25 Pavillon Samuel-Bronfman
26 Pavillon Maximilien-Caron
27 Pavillon Lionel-Groulx
28 3200, rue Jean-Brillant
29 HEC Montréal – 5255, av. Decelles
30 3333, chemin Queen-Mary
31 3525, chemin Queen-Mary
32 3744, rue Jean-Brillant
33 3050-3060, boulevard Édouard-Montpetit
34 3032-3034, boulevard Édouard-Montpetit
35 2910, boulevard Édouard-Montpetit
36 HEC Montréal – Pavillon principal
37 Pavillon de la Faculté de l'aménagement
38 Pavillon Liliane de Stewart
39 Pavillon Marguerite-D'Youville
40 7077, avenue du Parc
41 7101, avenue du Parc

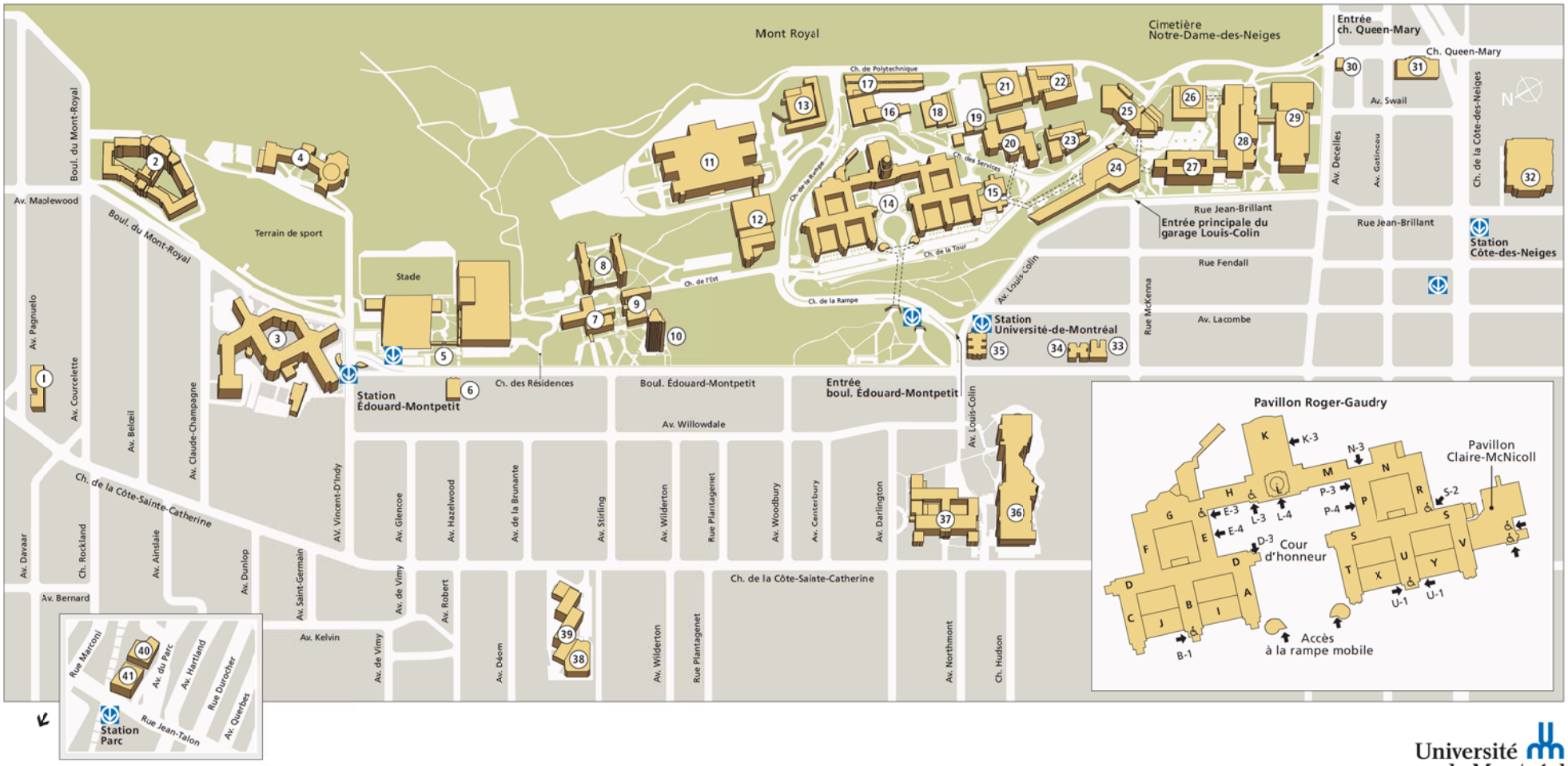

Université de Montréal

Les campus de l'Université de Montréal

Campus sur la montagne
Entrée Decelles / Queen-Mary
Entrée Louis-Collin / Édouard-Montpetit

Longueuil
Édifice Port-de-Mer — 450 651-4777
101, Place Charles-Le Moyne — 1-877 651-4777

Saint-Hyacinthe
3200, rue Sicotte — 450 773-8521

Terrebonne
950, Montée des Pionniers, 2e étage, Lachenaie — 450 657-7887

Laval
1700, rue Jacques-Tétreault — 450 686-4777

Mauricie
3080, rue Louis-Pasteur, Trois-Rivières — 819 697-2220

Mont-Mégantic
189, route du Parc, Notre-Dame-des-Bois — 1-800-665-6527

Laurentides
592, chemin du lac Croche, St-Hippolyte

Ci- bas, les chiffres en caractère **gras** correspondent aux numéros des pavillons et des immeubles sur le plan du campus au verso. Pour téléphoner, composez l'indicatif 514.

Facultés, départements, écoles, centres d'études

Aménagement 37	343-7294
Architecture **37**	343-6007
Architecture de paysage **37**	343-5867
Design industriel **37**	343-7556
Urbanisme **37**	343-6865
Arts et sciences 27	343-6521
Anthropologie **27**	343-6909
Bibliothéconomie et sciences de l'information **27**	343-6044
Biochimie **14**	343-6374
Centre canadien d'études allemandes et européennes **32**	343-6763
Centre de ressources de l'espagnol **32**	343-5898
Centre d'études classiques **32**	343-6111, poste 38478
Centre d'études de l'Asie de l'Est **32**	343-5970
Centre d'études médiévales **27**	343-6111, poste 41430
Chimie **14**	343-7601
Communication **3**	343-6039
Criminologie **27**	343-6111, poste 40568
Démographie **27**	343-6610
Études anglaises **27**	343-6236
Géographie **1**	343-8000
Histoire **27**	343-6234
Histoire de l'art et études cinématographiques **27**	*343-6182*
Informatique et recherche opérationnelle **20**	*343-6602*
Linguistique et traduction **27**	343-6220
Littérature comparée **27**	343-6609
Littératures de langue française **27**	343-6787
Littératures et langues modernes **27**	343-6222
Mathématiques et statistique **20**	343-6743
Philosophie **35**	343-6464
Physique **14**	343-6667
Psychoéducation **3**	343-7402
Psychologie **3**	343-6972
Relations industrielles **27**	343-5845
Science politique **27**	343-6578
Sciences biologiques **3**	343-6875
Sciences économiques **27**	343-6539
Service d'accueil et de gestion des études **27**	343-6521
Service social **27**	343-6601
Sociologie **27**	343-6620
Droit 26	343-6124
École de santé publique de l'UdeM 41	343-6622
Éducation permanente 32	343-6090
Études supérieures et postdoctorales 35	343-6426
HEC Montréal 29, 36	340-6000
Kinésiologie 5	343-6151
Clinique de médecine du sport **5**	343-6256
Médecine – Admission 14	343-6265
Administration de la santé **41**	343-6170
Anesthésiologie **14**	343-6466
Biochimie **14**	343-6374
Chirurgie **14**	343-5920
Génie biomédical (Institut) **23**	343-6357
Médecine **14**	343-5931
Médecine familiale **14**	343-6497
Médecine sociale et préventive **41**	343-6139
Microbiologie et immunologie **14**	343-6275
Nutrition **38**	343-6398
Obstétrique-gynécologie **14**	343-5829
Ophtalmologie **14**	343-7094
Orthophonie et audiologie, 7077, avenue du Parc, Montréal **40**	343-7645
Pathologie et biologie cellulaire **14**	343-6297
Pédiatrie (CHU Sainte-Justine)	345-4675
Pharmacologie **14**	343-6329
Physiologie **23**	343-6342
Psychiatrie **14**	343-7755
Radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire **14**	343-5855
Réadaptation **40**	343-6416
Santé environnementale et santé au travail **39**	343-6144
Unité de santé internationale (3875, rue Saint-Urbain)	890-8156
Médecine dentaire 14	343-6076
Dentisterie de restauration **14**	343-6750
Santé buccale **14**	343-6002
Stomatologie **14**	343-6002
Médecine vétérinaire 3200, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe	345-8521
Biomédecine vétérinaire	345-8521, poste 8229
Pathologie et microbiologie	345-8521, poste 8240
Sciences cliniques	345-8521, poste 8253
Centre hospitalier universitaire vétérinaire	
Musique 4	343-6427
Optométrie 31	343-6471
Pharmacie 21	343-6422
École Polytechnique de Montréal 11	340-4711
Sciences de l'éducation 3	343-6650
Administration et fondements de l'éducation **3**	343-6659
Administration et fondements de l'éducation – formation continue **3**	343-6111, poste 5297
Didactique **3**	343-6326
Didactique – formation continue **3**	343-6661
Formation initiale des maîtres **3**	343-6111, poste 4777
Psychopédagogie et andragogie **3**	343-7920
Psychopédagogie et andragogie – formation continue **3**	343-6111, poste 7491
Sciences infirmières 39	343-6437
Théologie et sciences des religions 39	343-7080

Bibliothèques

Aménagement **37**	343-7177
Botanique – Jardin botanique de Montréal	343-6612
Cartothèque **1**	343-8038
Chimie **14**	343-6459
Didacthèque **3**	343-6195
Droit **26**	343-7095
ÉPC-Biologie **3**	343-7242
Géographie **1**	343-8063
Bibliothèques des sciences de la santé :	
Kinésiologie **5**	343-6765
Médecine vétérinaire	343-6111, poste 8369
Optométrie **32**	343-7674
Paramédicale **39**	343-6180
Santé **14**	343-7664
Lettres et sciences humaines **25**	343-7430
Livres rares et collections spéciales **25**	343-6111, poste 3832
Mathématiques et informatique **20**	343-6819
Musique **4**	343-6432
Physique **14**	343-6613
Centre de documentation Robert-Garry (CETASE) **32**	343-5970
Centre de données numériques et géospatiales **1**	343-8038
Médiathèque J.-A.-DeSève **25**	343-6111, poste 2632
Prêt entre bibliothèques **25**	343-6903
Service de catalogage **14**	343-6899
Services documentaires adaptés aux étudiants en situation de handicap (SDAESH) **25**	343-6111, poste 2011

Principales unités de recherche

Pour la liste complète des unités de recherche, visitez le site www.recherche.umontreal.ca.

Centre canadien d'études allemandes et européennes (CCEAE) **32**	343-6763
Centre d'études et de recherches internationales (CERIUM) **32**	343-7536
Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM) **32**	343-7244
Centre d'étude des religions (CERUM) **30**	343-7506
Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE) **33**	343-6111, poste 2541
Centre d'expertise numérique pour la recherche (CEN-R) **33**	343-6662
Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI) **26**	343-7852
Centre de formation et d'expertise en recherche en administration des services infirmiers (FERASI) **39**	343-6111, poste 3975
Centre de recherche en droit public (CRDP) **26**	343-7210
Centre de recherche en éthique (CREUM) **35**	343-7345
Centre de recherche en neuropsychologie et cognition (CERNEC) **3**	343-2341
Centre de recherche en sciences neurologiques (CRSN) **23**	343-6366
Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) **27**	343-6111, poste 3757
Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS) Campus de Longueuil **3**	450 651-0914
Centre de recherche interdisciplinairesur les technologies émergentes (CITE) **3**	343-5885
Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE) **3**	343-2131
Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ/UdeM) **27**	343-7369
Centre de recherche sur l'intermédialité (CRI) **27**	343-7433
Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS) **27**	343-7870
Centre de recherche sur les transports (CRT) **20**	343-7575
Centre de recherches mathématiques (CRM) **20**	343-7501
Centre international de criminologie comparée (CICC) **27**	343-7065
Centre interuniversitaire d'études démographiques (CIED) **27**	343-6111, poste 1957
Centre interuniversitaire de rechercheen économie quantitative (CIREQ-CRDE) **27**	343-6557
Centre interuniversitaire de recherche en toxicologie (CIRTOX) **14**	343-7722
Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) 3535, chemin Queen-Mary, bureau 420	343-2090
Centre Robert-Cedergren **14**	343-6111, poste 1037
Institut d'études européennes de l'Université de Montréal et de l'Université McGill **32**	343-7009
Institut de recherche en biologie végétale, 4101, rue Sherbrooke Est	872-8485
Institut de recherche en immunologie et en cancérologie de l'Université de Montréal (IRIC) **22**	343-7770
Institut international de recherche en éthique biomédicale (IIREB) **26**	343-2138
Observatoire de linguistique Sens-Texte **27**	343-6111, poste 0803
Observatoire du Mont-Mégantic (OMM)	819 888-2822
Observatoire international de la création musicale (OICM) **4**	343-6388
Observatoire de la ville intérieure **37**	343-6111, poste 4345

Réseau Biocontrôle **23**	343-7950
Réseau de calcul et de modélisation mathématique (RCM2) **20**	343-7501
Réseau québécois de calcul de haute performance (RQCHP) **14**	343-6111, poste 5502

Services aux étudiants 514 343-7587

Accueil et intégration	
Action humanitaire et communautaire **28**	343-7896
Activités culturelles **7**	343-6524
Étudiants internationaux **7**	343-6935
Maison internationale **7**	343-6935
Nouveaux étudiants **7**	343-5723
Logement hors campus **7**	343-6533
Ressources socio-économiques	
Aide financière **7**	343-6145
Programmes études – travail **7**	343-6111, poste 5009
Bourses d'étude **7**	343-6854
Centre étudiant de soutien à la réussite	343-6736
Information scolaire et professionnelle **6**	343-7890
Orientation scolaire et professionnelle **6**	
Soutien à l'apprentissage **6**	
Soutien aux étudiants en situation de handicap **7**	343-7928
Centre de communication écrite **32**	343-5955
Emploi **6**	
Contact-études **7**	
Centre de santé et de consultation psychologique	343-6452
Consultation psychologique **6**	
Nutrition **6**	
Consultation médicale **6**	
Vaccination – Soins infirmiers **6**	
Physiothérapie **6**	
Services de laboratoire **6**	

Divers

Admission et recrutement **32**	343-7076
Affaires juridiques **14**	343-7066
Association des diplômés de l'UdeM (ADUM) **32**	343-6230
Association des étudiants en résidence du campus de l'UdeM (AERCUM) **8**	343-6111, poste 8942
Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP) **7**	343-7733
Bureau des communications et des relations publiques **32**	343-6030
Bureau du développement et des relations avec les diplômés **32**	343-6812
Bureau du personnel enseignant, 7077, avenue du Parc, Montréal **40**	343-7565
Bureau Recherche – Développement – Valorisation **32**	343-7545
Cabinet du recteur **14**	343-6991
Café bar *La Brunante* **28**	343-6111, poste 1232
Cafétéria *Chez Valère* **28**	
Carabins **5**	343-7722
Centre d'études et de formation en enseignement supérieur – CEFES **32**	343-6111, poste 32781
Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM) **5**	343-6150
Centre de la petite enfance **7**	343-6420
Centre d'émission de la carte **7**	343-6111, poste 3842
Centre d'essai **7**	343-6111, poste 4691
Centre d'exposition **36**	343-6111, poste 4694
CISM – radio étudiante **7**	343-7511
Coop de la Faculté de l'aménagement **37**	343-7879
Coop de droit **26**	343-6908
Coop HEC Montréal **29, 36**	340-6400
Coop Poly **11**	340-4851
Courrier **3**	343-6946
Covoiturage **28**	343-6111, poste 1870
Direction de l'enseignement de service en informatique (DESI) **20**	343-5805
Direction des finances, 7077, avenue du Parc **40**	343-7600
Direction des immeubles **16**	343-2222
Direction des relations internationales **32**	343-7337
Direction des ressources humaines, 7077, avenue du Parc **40**	343-6441
Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC) **3, 5, 13, 14, 15, 20, 21, 22, 27, 28, 32, 33, 37, 38, 39, 40**	343-6011
Diversité culturelle, sexuelle, personne handicapée et statut de la femme **14**	343-6111, poste 1668
Division des archives **14**	343-6023
Droits de scolarité **7**	343-6915
Fédération des associations étudiantes du campus de l'UdeM (FAECUM) **7, 28**	343-5947
Forum, hebdomadaire d'information de l'UdeM **32**	343-6550
Guichets bancaires **3, 7, 14, 28**	
Harcèlement (Bureau d'intervention en matière de) **6**	343-7020
Institut de statistique de l'UNESCO **29**	343-6880
Librairie, pavillon Roger-Gaudry **14**	343-6210
Librairie, 3200, rue Jean-Brillant **28**	343-7362
Micro 2200 **28**	343-2313
Ombudsman **7**	343-2100
Presses de l'UdeM, 306, rue Saint-Zotique Est	343-6933
Programme d'aide aux personnels, 3535, chemin Queen-Mary, Montréal **6**	343-2103
Quartier libre – journal étudiant **28**	343-7630
Réception des marchandises **14**	343-6111, poste 8762
Registrariat **7**	343-5734
Résidences **8, 9,10**	343-6531
Restaurant HEC *Le Cercle*	340-7170
Salle Claude-Champagne **4**	343-6000
Secrétariat général **14**	343-6663
Services alimentaires **28**	343-7678
Services auxiliaires **28**	343-7010
Service de l'admission et du recrutement **32**	343-7076
Service d'impression (SIUM) **3, 14, 20, 26, 28, 39**	343-6410
Services juridiques **28**	343-6633
Stationnement **28**	343-6942
Sûreté **14**	343-7771

Cliniques et hôpitaux

Clinique de kinésiologie **5** http://www.kinesio.umontreal.ca/accueil_clinique.htm	343-6256
Clinique universitaire de la vision **32** http://www.opto.umontreal.ca/clinique/index.html	343-6082
Clinique de médecine du sport **5** http://cepsum.umontreal.ca/08-Clinique/clinique-medecine-sport/clinique-montreal.htm	514 343-6256
Clinique dentaire **14** http://www.medent.umontreal.ca/fr/clinique-dentaire/index.htm	343-6750
Clinique d'orthodontie **31** http://www.medent.umontreal.ca/fr/clinique-dentaire/index.htm	343-6111, poste 44086
Clinique universitaire en orthophonie et audiologie **40** http://www.eoa.umontreal.ca/clinique/index.html	343-6789
Clinique universitaire de nutrition **38** http://www.cliniquenutrition.umontreal.ca/rendez_vous/default.php	343-7055
Clinique médicale du Centre de santé et de consultation psychologique **6** http://www.cscp.umontreal.ca/index.htm	343-6452
Centre hospitalier universitaire vétérinaire 3200, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe http://www.medvet.umontreal.ca/index.html	
Hôpital des animaux de compagnie	514 345-8521, poste 8111, 450 778-8111
Hôpital des équins	514 345-8521, poste 8100, 450 778-8100
Hôpital des animaux de la ferme	514-345-8521, poste 8100, 450 778-8118
Clinique ambulatoire	514 345-8521, poste 8123 ou 8121, 450-778-8121

Publié par le Bureau des communications et des relations publiques

U de M

PLAN DU CAMPUS
de l'UdeM sur la MONTAGNE

www.umontreal.ca

Université de Montréal